

BONIFACIO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

RAPPORT sur les COMPTES ANNUELS

**ASSOCIATION NOUVELLE AUBE
42 RUE BENOIT MALON
13005 MARSEILLE**

EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

BONIFACIO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

Mesdames, Messieurs,

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral

13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06

Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

BONIFACIO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant l'évaluation des différents postes comptables sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV - VERIFICATIONS DU RAPPORT DU TRÉSORIER ET DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre association auprès des sociétés contrôlant votre association ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport du trésorier.

BONIFACIO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

**ASSOCIATION NOUVELLE AUBE
42 RUE BENOIT MALON
13005 MARSEILLE**

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

<i>RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</i>
--

<i>POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017</i>

BONIFACIO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

11, avenue Frédéric Mistral - 13008 MARSEILLE - T. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

S/18

BONIFACIO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 07/10/2019


Laurent VERVLOET
Commissaire aux Comptes

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral

13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06

Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

BONIFACIO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

RAPPORT SPECIAL

**ASSOCIATION NOUVELLE AUBE
42 RUE BENOIT MALON
13005 MARSEILLE**

EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral

13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06

Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

BONIFACIO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31/12/2017

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre ASSOCIATION NOUVELLE AUBE, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

1) Conventions passées ou autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce. Il ne nous a été fait état d'aucune convention nouvelle visée à l'article L612-5 du Code du Commerce.

2) Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

11, avenue Frédéric Mistral - 13008 MARSEILLE - Tél. 04 91 16 73 30 - Fax 04 91 22 09 06

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral

13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

8/18

BONIFACIO & ASSOCIES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

Par ailleurs il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Marseille le 07/10/2019


Laurent VERVLOET
Commissaire aux Comptes

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral

13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06

Sirèt : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

NOUVELLE AUBE
42 RUE BENOIT MALLON
13005 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

Bonifacio & Associés
SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2017	12mois	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		832	0.41
MOBILIER	1 400		0.69
AMORT MOBILIER	568 -		0.28 -
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		832	0.41
AUTRES CREANCES		29 920	14.81
SOLDE FDF 2017	2 000		0.99
VIIV SUBV° DEPISTAGE 2017	20 000		9.90
REGION PACA GIP 2016	3 000		1.49
FONDATION ABBE PIERRE 2015	4 800		2.38
ACTION PRISON	120		0.06
DISPONIBILITES		171 211	84.77
BANQUE	171 211		84.77
TOTAL ACTIF CIRCULANT		201 131	99.59
TOTAL GENERAL		201 963	100.00
Bonifacio & Associés SAS au capital de 8 000 € 11 avenue Frédéric Mistral 13008 Marseille Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06 Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z			

ATTENTION : TOTAL ACTIF diffère de TOTAL PASSIF

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		% Bilan
	31/12/2017	12mois	
AUTRES RESERVES	3 184	1.58	
RESERVES	3 184	1.58	
REPORT A NOUVEAU	2 331	1.15	
REPORT A NOUVEAU	2 331	1.15	
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	152	0.08	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	5 667	2.81	
FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	165 925	82.16	
FONDS DEDIES	165 925	82.16	
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	165 925	82.16	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 895	3.91	
COLLECTIF FOURNISSEUR	7 895	3.91	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	22 476	11.13	
REMBOURSEMENT DES FRAIS	6 442	3.19	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	14 835	7.35	
UNIFORMATION 2018	308	0.15	
AUTRES DETTES	891	0.44	
TOTAL DETTES	30 371	15.04	
TOTAL GENERAL	201 963	100.00	
Bonifacio & Associés SAS au capital de 8 000 € 11 avenue Frédéric Mistral 13008 Marseille Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06 Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z			

ATTENTION : TOTAL ACTIF diffère de TOTAL PASSIF

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	12mois	% Produits
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		270 360	
ARS REVUE		83 075	
ARS PRAPS		120 000	
MILDECA		10 000	
CP ASSURANCE MALADIE		1 335	
ENSEMBLE CONTRE LE SIDA		19 950	
FONDATION DE FRANCE		2 000	
GIP POLITIQUE DE LA VILLE		6 000	
SOLIDARITE SIDA		8 000	
VIIV		20 000	
AUTRES PRODUITS		15 000	
DONS GILEAD		15 000	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		285 360	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		52 870	
ACHATS D'ETUDES		2 470	
ACHATS MATERIELS		653	
EAU GAZ ELECTRICITE		580	
PETITES FOURNITURES		9 188	
FOURNITURES BUREAU		313	
MATERIEL DE PREVENTION		11 853	
AIDES BENEFICIAIRES HYGIENE		8 003	
AIDES DIVERSES BENEFICIAIRES		11 159	
LOCATIONS IMMOBILIERES		682	
ENTRETIENS REPAR° MAINTENANCES		1 080	
ASSURANCES		1 032	
DIVERS DOCUMENTS		68	
DEPLACT RECEPT° MISSIONS		4 037	
FRAIS POSTAUX TELECOMM°		1 609	
SERVICES BANCAIRES		144	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		308	
PARTICIPATION FPC		308	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		37 704	
SALAIRES NETS		37 704	
CHARGES SOCIALES		34 907	
COTISATIONS URSSAF		20 966	
MUTUELLE		1 412	
COTISATIONS RETRAITE		5 132	
COTISATIONS PREVOYANCE		719	
FORMATION		6 434	
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		245	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		280	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		280	

ATTENTION : TOTAL ACTIF diffèrent TOTAL PASSIF

Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable

13/18

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral

13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06

Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 8420Z

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	12 mois	% Produits
AUTRES CHARGES		40	
REDEVANCES LICENCES DROITS		40	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		126 109	
RESULTAT D'EXPLOITATION		159 251	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		159 251	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		3 124	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 124	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 124	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 124 -	
TOTAL PRODUITS		285 360	
TOTAL DES CHARGES		129 233	
SOLDE INTERMEDIAIRE		156 127	
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		9 950	
REPORT RESSOURCES NON UTILISEE		9 950	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		165 925	
ENGAGEMENT A REALISER /SUBV° A		165 925	
EXCEDENTS OU DEFICITS		152	
Bonifacio & Associés SAS au capital de 8 000 € 11 avenue Frédéric Mistral 13008 Marseille Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06 Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z			

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des échéances des créances et des dettes	X
Tableau de suivi des fonds dédiés	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des subventions	X
Valorisation des contributions volontaires	X

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	29 920	29 920	
TOTAL	29 920	29 920	

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 895	7 895		
Personnel et comptes rattachés	6 442	6 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 835	14 835		
Autres impôts taxes et assimilés	1 199	1 199		
TOTAL	30 371	30 371		

Les créances représentent des subventions restant à percevoir:

- de 2017 pour 22 120 €;
- de 2016 (GIP Région) pour 3 000 €;
- de 2015 (Fondation Abbé Pierre) pour 4 800 €.

Les dettes représentent essentiellement des échéances normales réglées en 2018 :

- Des fournisseurs pour 7 895 €;
- Des remboursements de frais aux salariés pour 6 442 €;
- Des cotisations sociales de fin d'année 2017 à régler au cours du mois de janvier 2018 pour 14 835 € (URSSAF, Retraite...);

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
	9 950	9 950	9 950	165 925	165 925
TOTAL	9 950	9 950	9 950	165 925	165 925

Les ressources externes obtenues via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les subventions reçues dans l'exercice et non utilisés à la clôture
 - En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.
- à engager en fin d'exercice sont :
- 88 963 € sur la subvention ARS PRAPS;
 - 76 962 € sur la subvention ARS Revue.

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral

13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06

Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
ARS REVUE	83 075
ARS PRAPS	120 000
MILDECA	10 000
CP ASSURANCE MALADIE	1 335
ENSEMBLE CONTRE LE SIDA	19 950
FONDATION DE FRANCE	2 000
GIP POLITIQUE DE LA VILLE	6 000
SOLIDARITE SIDA	8 000
VHIV	20 000
Total	270 360

Répartition par secteur géographique	Montant
ETAT	213 075
REGION	
DEPARTEMENT	
VILLE DE MARSEILLE	
CP ASSURANCE MALADIE	1 335
ENSEMBLE CONTRE LE SIDA	19 950
FONDATION DE FRANCE	2 000
GIP POLITIQUE DE LA VILLE	6 000
SOLIDARITE SIDA	8 000
VHIV	20 000
Total	270 360

Valorisation des contributions volontaires

Dons en nature. Il s'agit de dons de nourriture pour une valeur vénale globale de 27 803 € récupérée auprès de grandes surfaces alimentaire selon les dispositions de la loi de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral

13008 Marseille

Tél. : 04 91 16 73 30 - Fax : 04 91 22 09 06

Siret : 450 146 147 00019 - Code APE : 6920Z